

VAL-DE-GÂTINE

« Des prévisions inquiétantes »

Jean-Pierre Rimbeau, président de la Communauté de communes du Val-de-Gâtine, se montre très prudent concernant le budget 2022, une année compliquée liée aux augmentations.

Le conseil communautaire du Val-de-Gâtine, réuni mardi soir, a été consacré en grande partie au Débat d'orientation budgétaire. Après avoir détaillé la loi de finances 2022, Maryse Cathelineau, directrice générale des services, a présenté les grandes orientations du prochain budget de la Communauté de communes du Val-de-Gâtine (CCVG). D'entrée, le président, Jean-Pierre Rimbeau, se montre très prudent sur ce budget 2022. « Si les résultats 2021 sont bons, les prévisions pour 2022 sont plus inquiétantes. 2022 sera une année compliquée, liée à de nombreuses augmentations que nous subissons de plein fouet. »

Les projets en cours et nouveaux détaillés

S'appuyant sur l'expertise de Florence Xhaard, conseillère aux Décideurs locaux Haut-Val-de-Sèvre et Val-de-Gâtine, et de Céline Delumeau, directrice du service finances et budget de la CCVG, Maryse Cathelineau a fait le point des recettes et dépenses en fonctionnement et investissement ainsi qu'un focus sur la dette.

Les projets en cours et nouveaux sont détaillés comme suit : la création de la maison de santé de Coulonges, le programme voirie, la pisciculture de Coulonges AP/CP (Autorisation de programme/Crédit de paiement), le multi-accueil de Champdeniers AP/CP, les pôles



Florence Xhaard et Céline Delumeau (au premier plan) ont apporté leur expertise lors du Débat d'orientation budgétaire (DOB).

structurants jeunesse de Champdeniers et de Saint-Pardoux-Soutiers, la rénovation énergétique des bâtiments communautaires, la réhabilitation de la halte-garderie de L'Ombrelle en multi-accueil à Saint-Pardoux-Soutiers, la résidence habit jeunes à Coulonges, l'achat d'un véhicule de service, le PLUi (Plan

local d'urbanisme intercommunal) et ses modifications, le matériel informatique et le mobilier, le matériel scolaire et périscolaire l'agrandissement de la maison de santé de Champdeniers, l'action économique, les bâtiments communautaires, l'avance financière sur le budget annexe de la ZAE Avenir 2 pour un

prévisionnel 2022 de 3 255 207 €, soit 151,19 € par habitant, compensée en partie par les subventions pour un total en recettes de 1 590 763 € et de 525 238 € au titre du FCTVA (Fonds de compensation pour la TVA). « Soit un besoin de financement de 1 139 206 € pour le budget général » précise la directrice des services.

Fermeture de La Viète : « Un véritable coup dur »

Les élus communautaires, réunis mardi, ont fait part de leur amertume et de leur surprise après l'annonce de la fermeture de la laiterie.

FERMETURE DE LA LAITERIE DE LA VIÈTE

À la demande de Johann Baranger, maire de Saint-Pardoux-Soutiers, Jean-Pierre Rimbeau, président de la Communauté de communes du Val-de-Gâtine, rend compte de la rencontre organisée le 18 février entre les responsables du groupe Eurial, le député Guillaume Chiche, la présidente du Conseil départemental Coralie Denoues et les élus. Devant la volonté du groupe Eurial de ne plus investir sur le site de La Viète et de le fermer, les élus ont fait part de leur amertume et leur surprise. « Après l'annonce des chiffres

relativement importants en termes de profit, Eurial ne souhaite pas investir 2 millions pour la mise aux normes de la laiterie de La Viète qui est au maximum de production. »

« Malgré les assurances de reclassement des 25 salariés, la réalité est beaucoup moins réjouissante pour ces derniers » souligne Johann Baranger, qui rappelle « les efforts des communes de Soutiers et de Vouhé en matière de voirie et d'accès au site, pour lesquels les emprunts courent toujours. »

Le maire de Vouhé, Dominique Meen, met en avant les pertes financières pour sa commune. Avec un sentiment d'impuissance devant une telle situation, les intervenants ne cachent pas leur désarroi. « Cette fermeture va à l'encontre du maillage du territoire. Avec la fermeture de cette institution datant de 1896, nous perdons une image de marque du ter-

ritoire. C'est un véritable coup dur pour notre territoire ! » Des études vont être menées pour la réhabilitation et l'avenir du site.

RECRUTEMENT DE MÉDECINS

Le président expose que « la délibération du 19 octobre 2021, décidant de contribuer financièrement par fonds de concours aux frais d'agence de recrutement auprès de toute commune membre, a fait l'objet d'un recours gracieux de la part de la sous-préfecture. » Le Conseil accepte de retirer cette délibération.

RÉSERVOIR D'EAU SUR TOURÀ SURIN

Le président informe « qu'une autorisation d'urbanisme déposée par le SECO est en cours d'instruction pour la construction d'un réservoir sur tour de 2000 m³, ainsi que deux

bâches de stockage au sol d'une capacité de 1 500 m³ chacune et un bâtiment de pompage dans la commune de Surtin. » Avis favorable du Conseil.

FONDS EUROPÉENS

Le président Jean-Pierre Rimbeau expose : « La région Nouvelle-Aquitaine a publié un appel à candidature pour bénéficier de la programmation européenne 2021-2027 qui comprend un cadre unique regroupant le programme Leader 2023-2027 (1 154 912 €) et l'objectif stratégique 5 du programme Feder FSE + 2021-2027 (1 578 968 €) avec un périmètre axé sur celui du territoire du Pays de Gâtine et une mise en œuvre sous la forme d'un DLAL (Développement local par les acteurs locaux). » Le Conseil accepte de désigner le PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural) du Pays de Gâtine comme structure porteuse de la candidature.